



LETTRE D'INFOS

MAIRIE DE CIVENS

Tél. 04 77 26 04 45

mairie.civens@wanadoo.fr www.mairie-civens.fr

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2014

Présents 14 élus, 1 excusé.

Mireille Palmier aucune procuration

Legs Laffay. Jean Baptiste Lafay, homme généreux a légué une grande partie de ses biens à la ville de Feurs ainsi qu'à notre commune. Le capital légué produit des intérêts et les revenus sont employés comme suit : pour moitié à la Cuma (représentant les agriculteurs) ainsi que pour trois personnes méritantes. Ce partage étant voulu par le testamentaire. Après les propositions du CCAS ainsi que celles du Conseil, le vote est effectué à bulletins secrets. Les trois personnes désignées seront informées individuellement.

Fonds de concours. Conformément au pacte financier et fiscal et à la délibération du 29 avril 2014 de la CCFF qui valide les fonds de concours 2014, les communes doivent délibérer pour solliciter le 2^e acompte. Le Conseil valide à l'unanimité les dépenses à justifier pour 80 900.65€ soit 51 884.48€ pour le fonctionnement et 29 016.17€ pour l'investissement.

Transfert de domanialité. L'aménagement du parking covoiturage a été réalisé sur les parcelles A898 et A1144 d'une superficie de 2 153m² appartenant au Conseil Général de la Loire. L'acquisition a été validée par délibération du 17 juillet 2014. Cet aménagement ayant vocation à rester sur le domaine public, il est proposé un transfert de domanialité. Ce transfert est consenti à titre gratuit avec le département. Le conseil valide à l'unanimité.

Subvention « La Malle Musicale »

Le président, Franck Soleymieux sollicite une subvention afin d'acheter du matériel et de financer divers projets en 2015. M le Maire rappelle que l'association n'existe que depuis juillet 2013, elle bénéficie du prêt gratuit de la salle des sports pour les répétitions ainsi qu'une gratuité pour les Balcons du Forez. M le Maire propose à M Soleymieux de se rapprocher de notre conseiller général M Henry Nigay qui dispose d'une enveloppe de soutien aux initiatives des associations locales. Le conseil se prononce à 9 voix contre l'attribution d'une subvention et 5 abstentions.

Subvention DDEN

Lors du conseil du 18 septembre, M le Maire avait demandé au conseil de réfléchir pour l'attribution d'une subvention aux Délégués Départementaux de l'Education Nationale qui interviennent bénévolement sur les installations de notre école en nous signalant toute anomalie. Le conseil valide à 11 voix pour et 3 abstentions l'attribution d'une subvention de 100€ pour la durée du mandat.

Créances irrécouvrables.

M le Receveur Municipal propose que nous passions en non-valeur une somme de 355.99€ correspondant à des sommes non recouvrées. Le Conseil valide à l'unanimité.

Convention SIEL

Le 1^{er} janvier 2015 les collectivités auront l'obligation d'ouvrir à la concurrence le marché de gaz et d'électricité.

Le SIEL nous propose de participer à un groupement d'achat

DECEMBRE 2014

départemental d'électricité et de gaz pour les besoins de notre structure. Les services du SIEL vont porter la procédure d'appel d'offres et négocier les meilleurs tarifs auprès des opérateurs du marché. M le Maire propose la signature d'une convention. Le Conseil valide à l'unanimité.

Contribution SIEMLY

Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais – contribution 2015. La contribution à verser au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais pour l'année 2015 s'élève à 3 654.49 €. Cette contribution est habituellement recouvrée soit auprès des contribuables, soit par inscription au budget communal. Le Conseil décide à l'unanimité d'inscrire ce montant au budget.

Questions diverses.

-Assainissement. Station Epercieux et zone artisanale les Places. La station intercommunale de la zone des Places est opérationnelle depuis le mois de juillet. Les entreprises ne sont plus reliées à celle du Chanasson à Epercieux. Notre commune ayant participé au financement de cette station, la commune d'Epercieux s'est engagée à nous rétrocéder un montant de 10 500€. Ce montant est reversé intégralement à la CCFF pour participer au financement de la nouvelle station. Une convention sera signée avec la Communauté de Communes pour préciser les conditions d'entretien de la station. Cet entretien sera assuré par Franck Charrier.

-Travaux de voirie. La société Balmont Agri a pris la succession de l'entreprise Gay Peiller. Elle a réalisé le curage des fossés. La protection du cheminement piétons avec lisses en bois, du giratoire à l'entrée de la salle des Balcons du Forez a été posée par l'entreprise Barou. Des voies de garage ont été réalisées sur la rue de Bérol.

-Rythmes scolaires. Noémie Dutel et Vivien Cladet ont pour des raisons professionnelles rompu leur convention. Sandrine Roubi et Béatrice Chambost les ont remplacés.

-Fleurissement des Montagnes du matin. Notre commune est classée deuxième avec une note de 14.90 sur 20. Jocelyne Jahier est classée 6^e dans la catégorie maison avec jardin. Noël Trottet est classé 8^e dans la catégorie balcons et fenêtres. Félicitations et encouragements à tous.

-Conseil Municipal des jeunes. La première réunion s'est tenue en mairie le 16 octobre, des projets ont été présentés, ils seront étudiés lors des prochaines réunions. Le CMJ participera à la commémoration du 11 novembre.

Informations diverses.

-Les riverains des bâtiments agricoles de Pierre Brassard ont été reçus en mairie en sa présence. Ce dernier a donné toutes les explications concernant le fonctionnement des poulaillers qu'il va mettre en place. Le trafic routier desservant l'exploitation devra se faire, comme il est précisé sur le permis de construire par la RD1082.

-Une annonce parue sur le site « Au Bon Coin » a interpellé le conseil. La boulangerie est en vente pour la mise en place d'un commerce style Pizzeria ou kebab. M le Maire pose la question : doit-on envisager un dépôt de pain ? Affaire à suivre...

-les vœux du Maire auront lieu le vendredi 9 janvier 2015, à cette occasion il sera procédé à la remise des prix du fleurissement.

Prochain conseil le jeudi 11 décembre à 20 heures.

Présents 13 élus, 2 excusés

Jean Jacques Cognard donne procuration à Michel Grand
Pierre Denis aucune procuration.

En préambule du conseil, Anne-Marie Pommier, Présidente du Comité des Fêtes présente le programme qu'elle souhaite mettre en place lors de la prochaine fête patronale. La fête serait déplacée aux Balcons du Forez, manèges, chapiteaux, bal, spectacles seraient sur le même site. Anne-Marie Pommier précise qu'elle souhaiterait que le Conseil se positionne sur le projet et que la réponse, en cas de refus, soit motivée.

Indemnité du Receveur Principal.

M. Lavoisier quitte son poste, il est remplacé par Mme Charline Lavoisier. Le Conseil doit délibérer afin d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100%. 9 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention.

Convention Service Santé au Travail.

Par un vote à l'unanimité le conseil renouvelle du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017 la convention qui charge le CGD42 d'assurer le suivi des agents de notre collectivité dans le domaine de la santé au travail.

Avenant Convention zone des Places

Une convention a été signée en 2011 entre la CCFF et la commune de Civens par laquelle la commune se charge de l'entretien de la zone. Il est proposé de valider un avenant à cette convention pour acter les accords suivants : La commune assurera également l'entretien de la station d'épuration. Le coût a été fixé à 6 000€ l'an. Suite à un accord entre Civens et Epercieux, la station du Chanasson est cédée par Civens à Epercieux pour 10 500€. Civens s'engage à reverser cette somme à la CCFF. Le carrefour et le feu tricolore sur la RD 1082 ont été rendus nécessaires en raison de la construction de la Z.A. La CCFF s'engage à participer à l'entretien à hauteur de 70%, 30% restant à la charge de notre commune.

Le conseil valide à l'unanimité.

Renouvellement Pacte Financier et Fiscal.

Le 28 mars 2011, la Communauté de Communes de Feurs en Forez a validé, à l'issue d'un long travail un pacte financier et fiscal entre les 12 communes membres et elle-même. Le Pacte Financier et Fiscal a été signé pour la période 2011-2014. Il doit être donc reconduit. La CCFF a délibéré en le reconduisant jusqu'au 31 décembre 2016.

Le pacte a permis d'obtenir en dotation de l'Etat, sur trois ans, la somme de 1 500 000€.

Le Conseil valide à l'unanimité.

Rythmes scolaires.

Le taux de participants est de 84%. Le corps enseignant ainsi que les parents sont satisfaits du fonctionnement.

Le fonds de solidarité versé par l'Etat aux communes est reconduit pour 2015. Le montant de l'aide est de 50€ par élève.

Demande de subvention au Conseil Général concernant la voirie.

Une demande de subvention est sollicitée auprès de notre Conseiller Général M. Henry Nigay pour notre programme voirie de 2015 dont l'estimatif s'élève à 48 150€

Le Conseil valide à l'unanimité.

Questions diverses.

-Rapport Siel. Maurice Rocle fait un exposé clair et précis sur les attributions et projets du Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire. Les principales compétences sont : l'éclairage public, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, le réseau du Très Haut Débit.

-Intercommunalité.

Le Très Haut Débit : Le conseil communautaire du 9 décembre a autorisé M. le Président à signer la convention de travaux avec le SIEL conditionnant le lancement effectif des travaux par point de raccordement.

PIG. Programme d'Intérêt Général. Les conventions entre le Conseil Général 42 et les communes de communes sont signées, le Pact Loire a été missionné. 5 permanences mensuelles sont prévues, mais le 1er contact doit se prendre par téléphone au 04 77 43 08 80.

Une communication sera faite sur les territoires.

-Fleurissement. Le résultat de Fleurir Loire donne entière satisfaction à la commission. En effet Civens est classée pour la 3^e fois consécutive à la première place. Les commentaires du jury sont flatteurs : Très belle harmonie sur l'ensemble de la commune, le réaménagement du Centre bourg est réussi. En marche pour la 1^{ère} Fleur.

-contrat aidé. Gaëlle Michon a signé un contrat aidé pour la période du 8 décembre 2014 au 7 décembre 2015. Le contrat est de 24 heures annualisées. Elle interviendra à la cantine, dans le cadre des rythmes scolaires ainsi que pour les espaces verts et travaux divers. L'aide de l'Etat est de 75% du salaire.

-Conseil Municipal des Jeunes. Fabien Martinon fait un compte-rendu du dernier conseil, il fait part des projets de nos jeunes élus : une table d'orientation ainsi qu'une probable chasse aux œufs de Pâques, création d'un logo CMJ

-Club du 3^e âge. Nathalie Blanchard indique que le Club du 3^e âge a changé de local. Le Club prend place à l'ancienne cantine. Ce déménagement semble ravir les adhérents.

-Don du sang. M le Maire informe que la date du 16 septembre 2015 sera celle du premier Don du Sang qui sera organisé aux Balcons du Forez. Ce don aura pour thème, le milieu sportif. Il est ouvert à tous mais nous devrions avoir présents des champions locaux, départementaux et nationaux.

-Débat sur la proposition du CDF de déplacer la fête patronale aux Balcons du Forez. Tous les conseillers ont pu s'exprimer. Les avantages, les inconvénients ont été énumérés, défendus. La synthèse fait ressortir deux éléments pour motiver le refus de la municipalité. La première est la SECURITE. La proximité de la RD10, les risques de va-et-vient entre les Balcons du Forez et le village par le rond-point sont trop importants. Le risque également que les visiteurs se garent d'une manière anarchique le long de la RD10 ne peut pas être écarté. Le Maire de la commune est le premier responsable en cas d'accident. Le transfert de la fête en dehors du village pénaliserait les trois commerces du bourg. C'est une occasion pour eux de faire un chiffre d'affaires intéressant. La municipalité reste néanmoins à l'écoute du Comité des Fêtes pour étudier un nouvel emplacement pour leur nouveau spectacle.

Prochain conseil le jeudi 29 janvier 2015 à 20h

Manifestations à venir.

Dimanche 4 janvier. Concours de belote : Forez Donzy
Vendredi 9 janvier Vœux du Maire et remise des prix du concours fleurissement.

Mardi 13 janvier Tirage des Rois : la FNACA

Dimanche 18 janvier : Loto : APE

Samedi 24 janvier : Soirée Diots Les Baladins

Mardi 3 février : carnaval : APE

Samedi 28 février : Soirée tartiflette : APE

Dernière INFO

Une grande opération de renouvellement mécanisé de la voie ferrée Le Coteau Saint Etienne est programmée en 2015 (voir lettre Infos Octobre 2014). Suite à la dernière réunion du 15 décembre nous informons que le PN231 situé à Charbonnel sera fermé du 16 février au 8 mars de 21h à 6h du matin. Le PAN restera cependant ouvert les week-ends. Une communication sera faite par voie de presse. (Les dates restant à confirmer).